CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2026
Lieu : salle du conseil communautaire
7 bld de la Trouillette – 79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE
Date de la convocation : 24 septembre 2026
Date de publication : 5 octobre 2026

Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Laurent BALOGE, Didier JOLLET, Jean-François RENOUX, Vincent TANNEAU, Frédéric BOURGET, Alain HIBON, Emmanuel ROCHETEAU, Gaël JOSEPH, Catherine OMBRET, Christophe RENAUD, Pascale FOUET, Véronique SEDINSKI, Sophie FAVRIOU, Alain BORDAGE, Nathalie LIEVENS, Béatrice CRETIEN, Daniel JOLLIT, Stéphane BAUDRY, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Dominique ANNONIER, Émilie Y-HRAH-KRONG, Guillaume MARCETEAU, Maïté CÔME, Tony CHEYROUSE, Thierry PETRAULT, Marie-Lise BERCIER, Philippe JUMEAU, Laure MAGOT, Morgane SEMERDJIAN, Roger LARGEAUD, Céline RIVOLET, Christine HEINTZ, Bernard de LOYNES, Jérôme GRELET.

Absents : Julien SEIGNEURET, Sylvie VIVIER, Nathalie PETRAULT, Éric PREVOST.

Excusés : Marie-Laure BOISSEL, Dominique PAYET, Didier PROUST, Corinne GUYON.

Pouvoirs : Catherine PINEAU donne pouvoir à Jean-François RENOUX, Marie-Pierre MISSIOUX donne pouvoir à Frédéric BOURGET, Kévin GAILLARD donne pouvoir à Gaël JOSEPH, Thomas BRAUD donne pouvoir à Nathalie LIEVENS, Laurent DUPUIS donne pouvoir à Béatrice CRETIEN,

Président de séance : Stéphane BAUDRY

Secrétaire de séance : Émilie Y-HRAH-KRONG

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
079-200041994-20260930-DE-2026-08-32-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2026

❖❖❖❖❖

DE-2026-08-32 MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS
Rapporteur : Alain HIBON

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique notamment en son article l'article L.313-1,

Considérant qu'il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, il est proposé la modification suivante :

Poste - direction	Grade - catégorie	Temps de travail	Date d'effet
Création - suppression de poste suite changement de grade			
Chargé de mission recherche de financements et ingénierie financière	*Création* attaché	35h	01/12/2026
	Suppression adjoint administratif principal 1ère classe	35h	01/10/2026
Création-suppression suite changement temps de travail			
Bibliothécaire-coordonnateur réseau direction culture et médiathèque	*Création* assistant de conservation-assistant de conservation principal 2ème classe - assistant de conservation principal 1ère classe	35h	01/10/2026
	Suppression assistant de conservation principal 1ère classe	28h	02/10/2026

Création-suppression suite changement de filière			
Chargé de transition énergétique- direction urbanisme écologie et mobilité	*Création* ingénieur	35h	01/12/2026
	Suppression attaché	35h	01/01/2027
Modifications de temps de travail			
Bibliothécaire - coordinatrice de l'action culturelle- direction culture et médiathèque	*Création* assistant de conservation du patrimoine principal 2e classe	35h	01/10/2026
	Suppression assistant de conservation du patrimoine principal 2e classe	30h	01/11/2026
Bibliothécaire - direction culture et médiathèque	*Création* adjoint du patrimoine principal 2ème classe	28h	01/10/2026
	Suppression adjoint du patrimoine principal 2ème classe	26h	01/11/2026
Suppressions de poste			
Agent d'entretien - direction enfance jeunesse	*Suppression* adjoint technique	25,45h	01/10/2026
ATSEM - direction enfance jeunesse	*Suppression* adjoint technique	31,40h	01/10/2026

Le conseil communautaire, sur présentation du rapport par le vice-président délégué, décide à l'unanimité,

- D'APPROUVER la modification de l'effectif des emplois permanents à temps complet et non complet conformément au présent tableau
- D'AUTORISER le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire.
- D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget de l'exercice concerné.

Le président de séance,

Communauté de Communes Haut Val de

Le/la secrétaire de séance,